

Bulgarie

A. Progrès dans la mise en œuvre du standard minimum

La Bulgarie compte 71 conventions fiscales en vigueur, comme l'indique sa réponse au questionnaire d'examen par les pairs. Deux de ces conventions sont conformes au standard minimum.

La Bulgarie a signé l'IM en 2017. Les conventions qui seront modifiées par l'IM deviendront conformes au standard minimum une fois que les dispositions de l'IM auront pris effet.

La Bulgarie n'a pas notifié aux fins de l'IM ses conventions avec la Finlande, Malte et les Pays-Bas⁴⁴, mais a indiqué dans sa réponse au questionnaire d'examen par les pairs avoir pris des mesures (autres qu'au titre de l'IM) afin de mettre en œuvre le standard minimum dans ses conventions avec l'Allemagne, la Finlande, le Luxembourg, Malte, l'Ouzbékistan*, les Pays-Bas et la Suisse.

La Bulgarie met en œuvre le standard minimum par l'inclusion de la déclaration du préambule et de la règle COP⁴⁵.

B. Conclusion

Recommandation

Il est recommandé que la Bulgarie prenne les mesures nécessaires afin que l'IM prenne effet au regard de ses conventions fiscales notifiées aux fins de l'IM, car ces conventions ne seront modifiées par l'IM (et ne deviendront conformes au standard minimum) qu'une fois que les dispositions de l'IM auront pris effet.

Synthèse de la réponse de la juridiction – Bulgarie

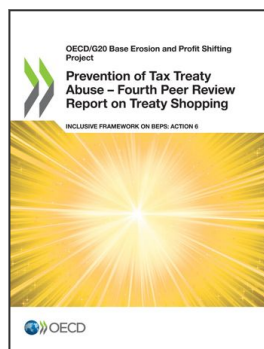
	1. Partenaires conventionnels	2. Conformité avec le standard	3. Signature d'un instrument de mise en conformité	4. Recours à la disposition relative au standard minimum
1	Afrique du Sud	Non	Oui, IM	COP
2	Albanie	Non	Oui, IM	COP
3	Algérie*	Non	Non	COP
4	Allemagne	Non	Non	COP
5	Arabie saoudite	Oui, autres		COP
6	Arménie	Non	Oui, IM	COP
7	Autriche	Non	Oui, IM	COP

⁴⁴ La Bulgarie a indiqué que la nouvelle convention conclue avec les Pays-Bas, qui est conforme au standard minimum, a été signée et devrait entrer en vigueur plus tard en 2021.

⁴⁵ Si la Bulgarie a choisi d'appliquer la règle COP et la règle LOB au moment de la signature de l'IM, elle a indiqué dans sa réponse au questionnaire sur les examens par les pairs qu'elle entendait modifier sa Position sur l'IM pour mettre en œuvre le standard minimum en incluant uniquement le préambule (article 6 de l'IM) et la règle COP (article 7 de l'IM). La Bulgarie a formulé une réserve conformément l'article 6(4) de l'IM (concernant deux conventions).

8	Azerbaïdjan*	Non	Non	COP
9	Bahreïn	Non	Oui, IM	COP
10	Bélarus	Non	Non	COP
11	Belgique	Non	Oui, IM	COP
12	Canada	Non	Oui, IM	COP
13	Chine (République populaire de)	Non	Oui, IM	COP
14	Chypre*	Non	Oui, IM	COP
15	Corée	Non	Oui, IM	COP
16	Croatie	Non	Oui, IM	COP
17	Danemark	Non	Oui, IM	COP
18	Égypte	Non	Oui, IM	COP
19	Émirats arabes unis	Non	Oui, IM	COP
20	Espagne	Non	Oui, IM	COP
21	Estonie	Non	Oui, IM	COP
22	États-Unis	Non	Non	COP + LOB
23	Fédération de Russie	Non	Oui, IM	COP
24	Finlande	Non	Non	
25	France	Non	Oui, IM	COP
26	Géorgie	Non	Oui, IM	COP
27	Grèce	Non	Oui, IM	COP
28	Hongrie	Non	Oui, IM	COP
29	Inde	Non	Oui, IM	COP
30	Indonésie	Non	Oui, IM	COP
31	Iran*	Non	Non	COP
32	Irlande	Non	Oui, IM	COP
33	Israël	Non	Oui, IM	COP
34	Italie	Non	Oui, IM	COP
35	Japon	Non	Oui, IM	COP
36	Jordanie	Non	Oui, IM	COP
37	Kazakhstan	Non	Oui, IM	COP
38	Koweït*	Non	Oui, IM	COP
39	Lettonie	Non	Oui, IM	COP
40	Liban*	Non	Non	COP
41	Lituanie	Non	Oui, IM	COP
42	Luxembourg	Non	Oui, IM	COP
43	Macédoine du Nord	Non	Oui, IM	COP
44	Malte	Non	Non	
45	Maroc	Non	Oui, IM	COP
46	Moldova*	Non	Non	COP
47	Mongolie	Non	Non	COP
48	Monténégro	Non	Non	COP
49	Norvège	Non	Oui, IM	COP
50	Ouzbékistan*	Non	Non	
51	Pakistan	Oui, autres		COP
52	Pays-Bas	Non	Oui, autres	COP
53	Pologne	Non	Oui, IM	COP
54	Portugal	Non	Oui, IM	COP
55	Qatar	Non	Oui, IM	COP
56	République arabe syrienne*	Non	Non	COP
57	République populaire démocratique de Corée*	Non	Non	COP
58	République slovaque	Non	Oui, IM	COP
59	République tchèque	Non	Oui, IM	COP
60	Roumanie	Non	Oui, IM	COP

61	Royaume-Uni	Non	Oui, IM	COP
62	Serbie	Non	Oui, IM	COP
63	Singapour	Non	Oui, IM	COP
64	Slovénie	Non	Oui, IM	COP
65	Suède	Non	Oui, IM	COP
66	Suisse	Non	Non	
67	Thaïlande	Non	Non	COP
68	Turquie	Non	Oui, IM	COP
69	Ukraine	Non	Oui, IM	COP
70	Viet Nam	Non	Non	COP
71	Zimbabwe*	Non	Non	COP



Extrait de :

Prevention of Tax Treaty Abuse – Fourth Peer Review Report on Treaty Shopping

Inclusive Framework on BEPS: Action 6

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/3dc05e6a-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2022), « Bulgarie », dans *Prevention of Tax Treaty Abuse – Fourth Peer Review Report on Treaty Shopping : Inclusive Framework on BEPS: Action 6*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/5c78c2f0-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :

<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.